



HAL
open science

La langue entre discours et cognition

Sarah de Vogüé

► **To cite this version:**

Sarah de Vogüé. La langue entre discours et cognition. Actes du colloque international pour les 10 ans de la MSHS de Poitiers, Oct 2008, Poitiers, France. pp.169-196. halshs-00649630

HAL Id: halshs-00649630

<https://shs.hal.science/halshs-00649630>

Submitted on 25 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[« La langue entre discours et cognition », in Audiffren M., Chuquet J. \(eds\), *Langage*,](#)

[Cognition et Société, Actes du colloque international d'octobre 2008 pour les 10 ans de la MSHS de Poitiers, Presses Universitaires de Rennes.](#)

La langue entre cognition et discours

Sarah de Vogüé

Université Paris Ouest Nanterre-La Défense
Laboratoire de Linguistique Formelle – UMR 7110 CNRS et
Université Paris 7

La structure des langues est-elle déterminée par les structures générales de la cognition, ou est-elle de quelque manière autonome ? La langue peut-elle être séparée du discours ou est-elle toute entière intégrée dans des configurations discursives qui l'organisent ? On examinera ici les relations qui lient langage et cognition d'une part, langue et discours d'autre part : des relations complexes qui ne sont pas sans rappeler les histoires de poule et d'œuf, quand on ne peut décider qui vient avant et qui s'ensuit. Cela nous conduira cependant à rappeler les différents moments où ce sont langues et langage qui déterminent élaborations cognitives et discursives, tant dans leurs formes que dans leurs modalités. Dans le cadre de la réflexion sur le rôle et la place de l'étude du langage au sein des sciences humaines et sociales que cette session du Congrès MSHS se proposait de reprendre, on plaidera en faveur de sciences du langage autonomes, par delà la diversité d'approches que recouvre leur pluriel : des sciences du langage à même de nourrir aussi bien la compréhension des structurations cognitives que celle des ressorts tant singuliers que sociaux des discours que les êtres humains déploient.

Pour entendre quelque chose à cette histoire de poule et d'œuf, il est d'abord nécessaire de se souvenir de ce qui s'est donné pour

Saussure comme étant au fondement de la linguistique, alors que précisément il entreprenait de fonder ce qu'il annonçait comme une nouvelle science, en rupture avec les diverses élaborations sur le langage l'ayant précédée : l'affirmation selon laquelle le système que constitue chaque langue est à la fois indépendant de tout système cognitif extérieur et indépendant des discours qu'il permet d'élaborer.

Cette autonomie première de la langue, c'est l'arbitraire du signe, bien que l'on puisse se demander s'il s'agit d'une autonomie par rapport à la cognition ou par rapport aux savoirs, à la pensée, à la culture et si cela revient au même. Avant cette rupture saussurienne on aurait pu penser que la langue était motivée. Saussure nous dit qu'elle n'est pas le reflet de différences culturelles ni de différences cognitives. Par exemple, argument connu dans ce type de discussion, les différences entre systèmes de couleur d'une langue à l'autre : en Russe deux noms de couleur qui pourraient être traduits par *bleu* ne sont pas pour autant le reflet d'une différence cognitive entre locuteurs russes et locuteurs français ; il n'y a donc pas de fondement cognitif à cette opposition linguistique entre deux noms, mais plutôt la relation inverse, si tant est que la présence de deux noms dans la langue peut avoir des effets culturels. Certes cette autonomie du langage par rapport au cognitif peut présenter des exceptions (voir les multiples noms pour la neige dans certaines langues, qui seraient le reflet de différences cognitives), mais la thèse de l'arbitraire confère à de telles exceptions un statut marginal.

Dans le même geste, Saussure marque aussi la séparation de la langue et de la parole, et donc aussi pour ce qui nous occupe de la langue et du discours, et soutient que de la langue nul n'est le maître, alors que de la parole, le locuteur serait (un peu) le maître. Ici encore la langue préexisterait au discours, au sens où discourir c'est s'approprier pour ce faire une langue qui est déjà là, antérieurement à moi, toi, à maintenant et à ce que j'ai là envie de te dire : la langue excède le moi, toi, ici, maintenant, ce qui la différencie d'autres modes de communication, par gestes ou autres signes, où l'on pourrait envisager que les signes se soient construits *dans* l'inter-subjectif et l'ici-maintenant de leur échange.

Ces deux thèses – arbitraire du signe et séparation entre langue et parole - dont part toujours la réflexion linguistique dans la

tradition française - peut-être à tort, mais c'est ainsi - doivent être rappelées dans le débat sur langue, cognition, discours car elles ont leur poids de vérité, même si cette vérité est partielle et si elle a été contestée.

Contre ces thèses, il y a eu des renversements fameux. Ces renversements ont aussi leur poids de vérité : ils sont fondés sur un certain nombre de faits empiriques, en tant que tels incontestables, et qui sont en outre constitutifs de corps de doctrines linguistiques dont l'importance est considérable dans l'histoire contemporaine de la pensée sur le langage. En particulier, ces faits servent de fondement les uns au développement du corps de doctrine qui est celui de l'analyse du discours, les autres à toute une partie de ce qui s'est élaboré sous la bannière de la linguistique cognitive.

Voyons d'abord le type de fait qui inverse le rapport langue/discours : il s'agit en particulier de tous les faits d'ambiguïté, mais aussi des faits de polysémie, dont on sait qu'ils sont massifs dans les langues ; ces faits paraissent bien signifier que la valeur des énoncés ou bien aussi celle des unités dépendent fondamentalement du contexte dans lequel ces énoncés et ces unités se trouvent pris, et dépendent bien ce faisant du discours dans lequel ils s'inscrivent.

On peut par exemple prendre la séquence

(1) *Tu as déjà fait la vaisselle*

analysée par Jean-Jacques Franckel (1989), séquence qui se trouve compatible avec un nombre important de variations de sens concernant aussi bien *déjà* que le passé composé ou que l'énoncé tout entier : selon le contexte, et selon la prosodie, (1) se trouvera compatible avec diverses explicitations qui l'entraînent chacune dans une interprétation différente : *Une fois dans ta vie / tu as été plus rapide que prévu / c'est à moi de le faire / ce n'est pas à refaire / tu peux bien faire le ménage / il te reste les courses et le ménage / tu ne vas pas en plus faire la cuisine...* Un tel exemple tend de fait à montrer que la valeur des énoncés dépend crucialement du discours : c'est ici le discours, en l'occurrence la situation dans laquelle ce discours s'insère, qui déterminent la langue.

Tenir, autre exemple, dans

(2) *Ça tient*

nous livre entre autres soit *il y a de la place* soit *ça ne va pas tomber*, ce qui est bien différent, et dépend en particulier du référent qui est celui de *ça* (sardine ou tableau) et de ce sur quoi / dans quoi cela peut tenir (boite ou crochet). De même *monter*, étudié par P. Cadiot et F. Lebas (2003) ainsi que par P. Jalenques (2008), nous indique un mouvement vers le haut dans *monter l'escalier* mais pas nécessairement dans *monter une armoire*, ce dernier pouvant aussi faire référence au kit d'armoire en pièces détachées, à partir duquel une armoire va pouvoir être fabriquée.

On voit bien comment de tels arguments peuvent être utilisés pour dire que le discours fonde la langue.

Un autre type d'argument est de dire que chacune des valeurs est inscrite dans ce que l'on peut décrire comme des constructions sémiotiques - constructions de discours et constructions sociales. L'exemple (1) peut être repris sur ce point : il ne peut se comprendre qu'en relation avec cette structure sociale tout à fait particulière qui se dessine autour de l'opération vaisselle et ce qui s'y trame, concernant les relations entre hommes et femmes, la gestion de la structure familiale, la gestion des repas et des modalités de consommation de la nourriture, concernant aussi l'ordre, le propre et le sale, les tâches ménagères, etc. On pourra difficilement décrire dans sa complexité chacune des valeurs indiquées ci-dessus sans prendre en compte la construction du discours social autour de cette notion de vaisselle. C'est dire que cette construction sociale a elle aussi un effet sur la langue : la langue dépend donc dans un autre sens du discours.

Ce genre d'argument a parfois mené à des positions extrêmement radicales, par exemple à soutenir que la langue n'existait pas : quelqu'un comme Bourdieu s'est fondé sur des arguments de cet ordre pour soutenir qu'il n'y a pas de langue hors des discours qui l'inventent. La linguistique interactionniste tient là-dessus une position du même ordre, en défendant que tout se conçoit dans l'interaction et qu'il n'y a pas de langue hors de cette interaction (on ne peut parler de l'imparfait en soi, etc.). Dans un autre registre, le second Wittgenstein (celui des *Investigations* et de la *Certitude*) est sur les mêmes positions : il n'y a pas de langue, il n'y a que des emplois.

Du côté maintenant des remises en cause des thèses saussuriennes concernant le rapport entre langue et pensée, on a ce

consensus censé rassembler une part importante des tenants de la linguistique cognitive, consensus selon lequel la langue serait un reflet de la cognition. C'est en tous les cas l'opinion d'A. Cruse :

« Ce qui rassemble les linguistes cognitifs, malgré les différences d'opinion importantes, est l'habitude de considérer les faits du domaine linguistique comme des reflets de faits du domaine cognitif et comme motivés par la nature, les structures et les processus de la cognition générale » (D. A. Cruse, 1996, 93).

Et c'est la position soutenue par Cadiot et Lebas à propos de *monter* : dans l'optique qui est la leur, si ce verbe est ambigu, c'est parce que, d'un point de vue cognitif, il y a une proximité effective (voir le détail de leur analyse) entre ce que l'on fait lorsque l'on monte une armoire en kit et ce que l'on fait lorsque l'on gravit les marches d'un escalier. C'est la cognition qui explique ici les faits de langue.

S'il faut prendre en compte ces inversions du rapport langue/discours d'une part, du rapport langue/cognition d'autre part, il faut les tenir elles aussi pour ce qu'elles sont : des vérités sans doute, mais tout comme les thèses saussuriennes, des vérités seulement partielles. On doit en effet prendre en compte d'autres faits empiriques qui quant à eux militent en faveur d'un maintien des thèses saussuriennes. Autrement dit la relation de la poule à l'œuf doit tourner, avec la langue comme source de détermination au moins partielle du discours et le langage comme lieu d'élaboration cognitive plutôt que comme reflet d'élaborations cognitives constituées indépendamment.

Ces autres faits empiriques ne sont pas des détails et ils ont fondé des corps de doctrine tout aussi considérables que ceux qui viennent d'être rapidement évoqués : en l'occurrence rien moins que le distributionnalisme, mais aussi dans un secteur assez différent, tout le domaine de ce que Culioli puis Ducrot ont appelé la pragmatique intégrée, et encore l'ensemble des modèles se reconnaissant dans le label de la linguistique énonciative.

Le fait est d'abord que les énoncés, tout comme aussi les unités, déterminent en grande partie les contextes dans lesquels ils ou elles peuvent apparaître. C'est ce que marque le concept même de distribution. En effet, dire que les unités ont une distribution, c'est dire qu'elles ont un mode d'emploi, qu'elles ne peuvent s'employer de n'importe quelle façon, et que par conséquent elles

déterminent leur contexte d'insertion : à ce titre elles déterminent bien le type de discours dans lesquelles elles peuvent s'inscrire. Si l'on reprend l'exemple du verbe *tenir*, on notera qu'il est compatible avec des sujets mobilisant des items lexicaux comme *tableau*, *mariage*, *sardine*, mais qu'il est beaucoup moins compatible avec un sujet comme *le citron* : *le citron tient* constituera à ce titre un énoncé sinon inacceptable du moins couteux, dans la mesure où il faudra reconstituer un contexte plus large dans lequel il peut y avoir un sens à évoquer soit l'effondrement de ce citron (un citron acheté il y a longtemps), soit la place à lui laissée dans quelque récipient. On voit là l'importance de l'effet opéré par le verbe *tenir* lui-même sur son co-texte d'insertion, quand d'une part il présélectionne des types de sujet et d'autre part il détermine avec précision le type de scénario dans lequel l'énoncé va s'inscrire. Sans doute le verbe étant polysémique, y a-t-il au moins deux types de contextes possibles – contexte de type contenant, contexte de type non effondrement –, mais ces deux types ne sont pas quelconques, et c'est très précisément la valeur du verbe qui les détermine. On a par conséquent affaire à une relation entre unité et contexte qui est à double sens : chaque unité détermine ses types de contextes d'insertion, et se trouve même définie dans son identité propre par les types de contextes en question, qui sont ce qui constitue sa distribution ; en retour, c'est le contexte effectif dans lequel l'unité apparaît qui permet de déterminer quelle est la valeur effective qu'elle va prendre. C'est donc bien un rapport de poule et d'œuf qui est en jeu avec une relation de détermination à double sens. Cependant si l'on admet que la distribution de l'unité est ce qui fonde son identité, cela signifie bien qu'il est dans l'identité des unités linguistiques que de déterminer la forme prise par les discours dans lesquels elles apparaissent : la langue détermine les discours qu'elle permet de déployer.

L'analyse peut être répétée au niveau des énoncés : si l'on en croit les données de la pragmatique intégrée, un énoncé quelconque informe le type de discours dans lequel il peut s'inscrire. A ce titre, la langue se trouve bien déterminer le discours. C'est par exemple ce que montre le contraste suivant repris de Ducrot :

(3) *Donne-moi peu d'eau et*

(4) *Donne-moi un peu d'eau*

par le fait que ces deux énoncés ne s'inscrivent pas dans les mêmes contextes ; comment le sait-on ? C'est l'énoncé lui-même qui nous le dit, à travers la différence entre *peu* et *un peu*. Plus précisément, (3) permet de reconstruire un contexte où l'interlocuteur était en train de servir le locuteur ou lui proposait de le faire, et l'injonction vise à arrêter son geste, tout en impliquant éventuellement que le locuteur prendra en revanche un peu plus de vin. Par contre il permet difficilement de reconstruire un contexte dans lequel il ne se passe rien du côté de l'interlocuteur, de sorte que l'énoncé pourra dans ce cas provoquer de la part de celui-ci une réaction du type : *Mais je ne te proposais rien !*

Si l'on prend à présent l'énoncé emprunté à Culioli (dans une perspective énonciative)

(5) *Un si gentil jeune homme !*

il s'agit d'un énoncé particulièrement joli et intéressant dans la mesure où c'est un énoncé minimal, sans verbe ni référence particulière à une situation, qui néanmoins, par lui-même, grâce à un certain nombre de marqueurs qu'il contient (le déterminant *un*, l'adverbe *si*), détermine le type de scénario dans lequel il s'intègre, qui ne peut pas être quelconque. Cet énoncé nous raconte même une petite histoire : il faut que quelque chose soit survenu - accident, mesquinerie, crime, etc. - qui va contre cette gentillesse.

On a donc à nouveau renversé le raisonnement, la poule et l'œuf ont tourné et l'énoncé détermine un contexte, la langue inclut son discours.

Il existe une autre façon de montrer que la langue détermine le discours, en prenant en considération un autre type d'unités, d'une part ce que l'on appelle « les mots du discours » dont c'est clairement la fonction — par exemple des connecteurs bien étudiés comme *mais*, ou des « adverbes » comme *enfin* —, mais d'autre part aussi et plus largement « les unités grammaticales », qui forment cette classe fermée dont parle L. Talmy dans ses travaux. Ces unités grammaticales travaillent la syntaxe et participent tant à l'énonciation qu'à la construction de la référence : à ce titre elles contruisent du discours.

Il faut bien voir cependant, concernant ces unités grammaticales, et de nouveau le rapport entre la poule et l'œuf va

d'une certaine façon s'inverser, que ce rapport de détermination discursive n'est pas « en plus » de ce qui serait une valeur linguistique première : il constitue la valeur linguistique propre de ces unités, et à ce titre se trouve inscrit dans la langue.

Or ce nouveau renversement vaut plus généralement. En effet, pour ce qui est de l'énoncé (cf. le scénario dans lequel s'insère l'énoncé (5) par exemple), ses conditions d'emploi — changement radical qui contredit les propriétés de gentillesse du jeune homme — forment le sens même de l'énoncé, de sorte que pour décrire ce sens la meilleure façon de procéder est de chercher son contexte et de décrire ses conditions d'emploi. Le contexte n'est pas un ajout, un « en plus », mais il est constitutif de l'énoncé et de sa valeur.

Et la même chose peut être avancée à propos des unités lexicales : leurs conditions d'emploi constituent leur sens. C'est ce que défendra en particulier une approche du sens lexical qui s'est développée dans le cadre des théories de l'énonciation, autour des travaux d'A. Culioli, approche selon laquelle les unités tirent leur identité de ce que l'on appelle leur forme schématique, qui est la façon singulière dont elles ordonnent leur contexte d'insertion. En un sens, cette notion de forme schématique se rattache à une tradition qu'inaugure Benveniste, qui a toujours suivi et revendiqué une démarche de cet ordre pour décrire les unités : d'où les caractérisations relativement abstraites auxquelles il aboutit, comme par exemple la caractérisation du *prae* causal dans le passage suivant :

« Il apparaît aussitôt que cet emploi obéit à des conditions étroites : 1° *prae* causal a toujours pour complément un terme de sentiment ; 2° ce terme de sentiment affecte toujours le sujet du verbe, en sorte que la condition énoncée par *prae* est en relation interne et « subjective » avec le procès verbal, le sujet du procès étant toujours le possesseur du sentiment » (Benveniste, PLG, I, 132).

On voit par là une recherche constante et systématique du contexte, qui prétend combattre ce faisant l'idée que les unités auraient un sens « simple » : *prae* n'est pas réductible à la catégorie de la cause ; il faut pour caractériser cette préposition regarder son contexte.

C'est exactement de cette manière que prétend procéder aussi la théorie des formes schématiques. Ainsi pour décrire la valeur d'un mot comme *fil*, il convient d'écrire la façon dont ce mot

ordonne son contexte, c'est-à-dire à la fois les différents éléments qu'il « appelle », et la façon dont il les affecte : on aboutit certes à une caractérisation abstraite (mais l'approche de Benveniste aussi était abstraite), mais qui prétend tenir compte au travers de cette abstraction, à la fois de la structuration du contexte, et de l'ensemble des variations dont il est l'objet :

« *Fil* introduit x , qui est la manifestation continuée en un point P , d'un parcours X qui constitue le mode d'être Y d' y »

Ce qu'une telle caractérisation dit, c'est qu'il faut dans le contexte, explicitement ou implicitement, un élément y (le complément de nom dans *fil du temps / fil du collier / fil de l'épée / fil de la doublure / fil de l'histoire / fil de coton*, ou même, si on élargit au verbe *filer*, le sujet dans *L'oiseau fila / Mesrine a filé / Le temps file / Mon bas a filé*), avec un mode d'être Y (le temps passe, le collier est linéaire et fermé, l'oiseau vole, etc.), constitué par un parcours X (la linéarité), qui passe par un point P (le point où cette linéarité aurait pu s'interrompre). *Fil* dit alors la manifestation continue en ce point P de ce parcours X .

La thèse centrale de cette théorie est par conséquent que les unités, même les plus apparemment « concrètes », se rapportent en fait à un schéma de ce type mobilisant un contexte et des relations entre éléments de ce contexte. En fait, on peut se demander si cela vaut véritablement pour toutes les unités. La question se pose en particulier pour les mots que l'on appelle des termes, dont on s'inquiète de savoir s'ils ne sont pas trop concrets et trop dénotatifs pour mettre en scène une telle relation (voir les travaux de P. Planchon sur un mot comme *singe* que l'on pourrait considérer comme un terme, mais dont il montre le caractère relationnel et dont il propose une forme schématique) ; nous y reviendrons à la fin de cette intervention. Il se pose aussi à notre sens pour les unités grammaticales : nous soutenons pour notre part que le concept de forme schématique ne s'y applique pas. Nous considérons en effet (comme L. Talmy et à la différence de G. Col) que celles-ci n'ont pas le même comportement, ce qui se manifeste par le fait qu'elles n'ont pas quant à elles une distribution singulière, hormis celle qu'elles partagent avec l'ensemble des autres unités de la classe distributionnelle dans laquelle elles sont prises : par exemple une marque de personne a la même distribution que toutes les autres marques de personne. Dès lors,

ces marques ne peuvent être identifiées dans leur singularité par leur distribution, mais le sont par leur différence avec les autres unités de leur classe. C'est dire que les unités grammaticales se définissent paradigmatiquement (leur position dans leur classe est ce qui fait leur singularité) quand les unités lexicales se définissent syntagmatiquement (leur combinatoire est ce qui fait leur singularité). Cette opposition se trouve déjà chez Saussure dans le chapitre V de la Deuxième partie du *Cours* sur les relations associatives, lorsqu'il dit que seules les unités grammaticales sont effectivement différentielles, alors que les unités lexicales quant à elles ne le sont pas (les relations associatives dans lesquelles elles s'inscrivent sont au contraire fondées sur « quelque chose » qu'elles ont « en commun »). Cela explique au demeurant que les classes d'unités grammaticales soient des classes fermées : dans la mesure où ce qui fonde l'unité grammaticale c'est sa différence avec les autres, si une autre unité se trouve ajoutée, l'identité de chaque unité de la classe s'en trouve affectée. Au contraire, pour les unités lexicales, dans la mesure où elles ne sont pas en concurrence les unes avec les autres, l'ajout d'une unité ne modifie pas l'intégrité de ses voisines.

Les unités grammaticales ne trouvent pas leur identité singulière dans une distribution qui serait singulière. Il n'en demeure pas moins qu'elles ont elles aussi pour valeur un certain ordonnancement du discours. Dès lors, dans tous les cas (unités grammaticales, lexicales et énoncés), la détermination discursive n'est pas un « en plus » mais elle est constitutive de la langue. Or cela complique en fait singulièrement le rapport langue-discours, qui va s'en trouver valoir dans les deux sens. La langue détermine le discours : la langue est donc première. Mais elle le détermine tellement qu'elle l'intègre : d'une certaine façon la langue est toute entière dans ce discours qu'elle détermine, dans ces discours qu'elle permet de produire. C'est dire que le discours est déterminant dans la langue, et nous avons à nouveau basculé : dans la langue tout est affaire de discours. En ce sens, mais en ce sens seulement, le discours est premier.

On peut à partir de là revenir sur les faits qui avaient été invoqués pour marquer le rapport de détermination qu'opérerait le discours sur la langue, en particulier les effets de polysémie ou d'ambiguïté illustrés par (1) et (2). Il s'avère que l'on peut

expliquer une part importante de cette polysémie, dans la mesure où, loin d'être strictement quelconque et seulement dépendante des aléas du contexte, elle peut procéder d'un véritable calcul dont on peut rendre compte, calcul lui-même opéré par la langue.

Si l'on prend l'exemple

(6) *Il a bu*

exemple ambigu, au sens où il peut signifier *il a été alcoolique* (il a bu mais il ne boit plus), *il a ingurgité quelque chose*, ou encore *il est ivre* (ou rassasié, ou la bouteille est vide etc.), on pourrait expliquer cette ambiguïté en la mettant strictement au compte du contexte, et en y voyant une nouvelle confirmation du rôle déterminant joué par la situation discursive pour décider du sens des unités de langue. Néanmoins elle s'inscrit dans un principe de variation qui lui est absolument régulier et donc prédictible. Dans le premier cas en effet, *boire* est pris comme une qualité (« être alcoolique »), dans le second il est question de dire que quelque chose a eu lieu (il y a eu ingurgitation), ce qui signifie que la référence du procès n'est pas une simple qualité mais bien une quantité ; et dans le troisième, où ce qui a eu lieu a eu des effets, le quantitatif se trouve articulé à un qualitatif distinct qui en est la fin et la finalité. On peut donc mettre de l'ordre dans cette polysémie et, au lieu de supposer qu'elle est produite par l'extérieur et le discours, dire que c'est la langue elle-même qui l'organise. Il y a des principes de variation dans les langues. Déterminer ces principes constitue une des tâches importantes du linguiste, puisque c'est ce qui permet de comprendre pourquoi il y a tant de polysémie et tant d'ambiguïté dans les langues : est-ce juste parce que les contextes sont variés ? Réponse : en partie seulement, car c'est d'abord parce que la langue elle-même produit de la variation. Une des tâches donc que se donne le linguiste, c'est de rendre compte des principes réguliers de cette polysémie (dans notre exemple, il s'agit de la nature quantitative ou qualitative de la référence, mais il y a d'autres principes, concernant en particulier la variété des modes de combinaison entre unités, ou aussi le mode de construction des entités référentielles, par des repérages dont les pondérations sont variées, etc.). Ce qui est important c'est que c'est dans la langue que nous allons trouver les règles qui président à cette variété : que ce soit sur le plan des unités ou sur celui des principes structurants qui organisent la langue, on retrouve cette

idée que la langue intègre le discours, à la fois dans ses modalités et dans ses variations. C'est dire qu'elle est première et autonome, et c'est dire dans le même temps qu'elle est toute entière dans ce discours qu'elle détermine.

On pourrait avoir le même raisonnement pour la cognition : on pourrait en effet montrer que la langue construit de la cognition, construit du savoir, dans la mesure où les formes schématiques définies plus haut sont des constructions cognitives, des façons, abstraites certes, de penser le monde : par exemple de penser ce qu'est un fil, comme ayant un rapport avec un autre élément, cet élément noté y dans la forme schématique, dont le fil est la manifestation. Le fait est que les entités du monde que l'on appelle des fils paraissent constituées par un redoublement de ce type, entre deux linéarités, l'une redoublant l'autre : le fil est une fibre, qui on le sait une fois filée a donné le fil, et qui est même nécessaire à l'obtention d'un fil. En ce sens, il y a beaucoup de savoir dans la forme schématique : il y a ce savoir concernant le lien entre fil et fibre, toute la technologie du filage qui peut y être associée, la notion même de textile, qui se définit comme un matériau constitué de ces fibres qui peuvent être filées. D'une manière générale, le sens est une façon de penser le monde, et il s'agit bien d'une configuration cognitive construite par la langue. Au travers du sens, la langue construit savoir et cognition.

Cela dit, la relation est plus complexe, ce qui va nous amener à renverser une dernière fois le rapport poule-œuf. Et ce pour la bonne raison qu'il y a d'autres cognitions que celle que construit la langue, comme le rappelle L. Talmy. La cognition c'est ce que veut dire la langue, c'est ce qui travaille la langue, mais la langue n'est pas la seule à le dire et elle ne le dit jamais exactement. Autrement dit, si *fil* dit des choses sur le(s) fil(s), il ne dit pas tout de ce qu'est un fil, ce n'est qu'un discours possible sur le fil. Cette façon d'organiser les rapports entre le cognitif et le linguistique se trouve formulée chez A. Culioli en termes de niveaux : le niveau un, celui du cognitif, le niveau deux celui du linguistique (le niveau trois, celui du métalinguistique, ne nous concerne pas dans ce débat). Rien de plus banal à première vue : les langues (niveau 2) parlent du savoir du monde (niveau 1). Ce qui n'est pas banal entre niveau 1 et niveau 2, c'est que précisément il ne s'agit pas d'un rapport de

coïncidence : on ne dit pas que le cognitif fonde le linguistique (ce qui est schématiquement la position de Cadiot et Lebas), on ne dit pas non plus que le linguistique fabrique le cognitif (ce que serait une position radicale à la Sapir), pour la bonne raison qu'il n'y a jamais coïncidence. Le niveau deux ne fait qu'essayer de reformuler le cognitif, la langue est une re-construction du cognitif.

En dernier point, pour prendre la mesure de la façon dont la langue intègre tant le discours que la cognition, il est bon de revenir sur ces valeurs évoquées à propos de l'exemple de la vaisselle, qui paraissent inséparables à la fois du discours social qui les soutient et de la cognition que ce discours véhicule. Il est des unités pour lesquelles il n'est de fait pas possible de faire abstraction de ce discours social, parce qu'elles sont faites pour nommer et décrire les objets et les pratiques qu'il recouvre : ce sont ces vocables que l'on appelle des « termes », auxquels on a fait allusion précédemment, dont l'exemple *singe* est sans doute un cas discutable, dont fait peut-être partie aussi le mot *vaisselle* ou l'expression *faire la vaisselle*, mais que l'on peut illustrer par des exemples plus indiscutables comme le terme *mononucléose*. Pour ceux-ci, il ne sert à rien de chercher la forme schématique, car ils fonctionnent à la manière d'étiquettes, prises dans une nomenclature, donc strictement distinctives ; ils se définissent dès lors non pas par un comportement syntagmatique particulier mais bien par une position paradigmatique ; leur sens se réduit au référent qu'ils découpent ; ils sont fixés par convention au lieu d'être déterminés arbitrairement par un système dont nul ne serait le maître (par convention des spécialistes ont décidé d'appeler *mononucléose* telle maladie) ; et ils sont propres à un champ social, dont il faut être et dont il faut posséder le savoir pour connaître ce qu'ils veulent dire (il faut être médecin pour savoir ce que veut dire véritablement le terme de *mononucléose*). Le problème est que d'un certain point de vue la séparation entre mot et terme est claire, mais que d'un autre point de vue elle est plus difficile, avec des allers-retours quand un mot devient un terme ou réciproquement, avec surtout, dans tous les mots, à des degrés variés, cette intrusion du référent que l'on a dans les termes : c'est ce qui conduit des linguistes comme Corbin et Temple à distinguer entre sens linguistique et sens attesté, seul le premier étant selon elles

linguistiquement déterminé, quand le second, qui est celui que reconstituent généralement les dictionnaires, comprend des spécifications ajoutées par les usagers du mot et dont la langue n'est pas responsable (ainsi le fait que le mot *fraisier* désigne un végétal ou un gâteau, tandis que le mot *bananier* désigne un végétal ou un cargo). Il n'est pas évident non plus que les termes soient véritablement extérieurs à la langue : les spécifications ajoutées dans le sens attesté ne sont pas pour autant quelconques (il faut que l'entité *x-ier* produise ou contienne *x*), et c'est bien la langue qui les conditionne. Par ailleurs, le passage de mot à terme ou réciproquement ne résulte pas seulement d'interventions extérieures, avec un corps social s'appropriant un mot pour en faire un terme, ou au contraire laissant le terme vivre sa vie linguistique de mot : on se reportera par exemple à l'étude que mène Benveniste pour reconstituer l'histoire du mot *menuisier*, où il est montré que l'on est passé de *menu* à *menuisier* - incorporant ce faisant à la fois une affaire de travail du bois, et la désignation d'un corps de métier -, à coups de dérivations complexes, d'adjectif à verbe et à nom, qui sont d'abord des opérations d'ordre linguistique. Or, ces passages correspondent bien à un travail d'intégration par la langue de ce discours social : quand le terme devient mot, c'est la langue qui incorpore le savoir du discours social ; quand le mot devient terme, ce faisant elle le conditionne.

Ce qui vaut pour les termes véhiculant des savoirs, des pratiques ou des discours sociaux, vaut autant pour les termes singuliers, propres à un auteur, à une pensée singulière qui s'élabore et se formule au travers d'un discours singulier. C'est ce dont attestent encore les travaux de Benveniste : car à propos de la notion d'« être », il ne soutient pas seulement que le mot grec a déterminé les conditions de son émergence dans la philosophie grecque ; il soutient en fait d'abord le rapport inverse, avec le terme émergeant dans la langue, sous cette forme d'infinitif substantivé, à mesure que la philosophie grecque construit la notion. De même pour la notion de rythme, inventée avec le mot par les philosophes si l'on en croit son analyse de l'histoire du concept (histoire du concept ou du mot, les deux allant justement ensemble). Et c'est ce dont atteste aussi l'étude menée par Franckel et Lebaud sur les mots de la perception dans *Les figures du sujet*, qui est nourrie d'effets de résonance avec les élaborations des philosophes de la perception,

ou encore leur étude du mot *forme*, qui mobilise crucialement les diverses théories de la forme, que ce soit en psychologie, en philosophie, en logique, ou même en linguistique (avec entre autres l'occurrence de ce mot dans l'expression *forme schématique*). Dans cette relation entre le mot et ces discours singuliers, on voit que ce n'est plus seulement avec des distinctions référentielles que le mot se trouve mis en perspective, mais aussi avec des élaborations conceptuelles, au point que mot et concept paraissent indissociables.

Entre mots, termes et emplois singuliers, on a donc ces échanges, qui nourrissent la langue, et ces effets de résonance qui lui donnent son épaisseur référentielle et cognitive. C'est dire que la cognition comme le discours, au lieu d'être seulement extérieurs, se trouvent littéralement intégrés à la langue, intégrés à la fois dans leur contenu et dans leur mode propre d'ordonnement.

Les langues sont des constructions sémiotiques autonomes, mais qui d'une part déterminent le discours et d'autre part intègrent des champs entiers du savoir, tant sur le plan référentiel que sur le plan conceptuel. Les étudier en tant que telles, ce qui est l'objet des sciences du langage, permet par conséquent d'éclairer à la fois notre connaissance des discours sociaux, notre compréhension des discours singuliers et notre appréhension des structures et opérations qui organisent notre prise cognitive sur le monde.

Références

ANSCOMBRE, J.-C., DUCROT, O., *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

BEJOINT, H., THOIRON, P. (eds), (2000), *Le sens en terminologie*, Presses Universitaires de Lyon.

BENVENISTE, E., (1949), « Le système sublogique des prépositions en latin », in : *Problèmes de linguistique générale*, tome 1 (1966), Gallimard, 132-139.

BENVENISTE, E., (1951), « La notion de « rythme » dans son expression linguistique », in : *Problèmes de linguistique générale*, tome 1 (1966), Gallimard, 327-335.

- BENVENISTE, E., (1958), « Catégories de pensée et catégories de langue », in : *Problèmes de linguistique générale*, tome 1 (1966), Gallimard, 63-74.
- BENVENISTE, E., (1962), « Les niveaux de l'analyse linguistique », in : *Problèmes de linguistique générale*, tome 1 (1966), Gallimard, 119-131.
- BENVENISTE, E., (1966), « Comment s'est formée une différenciation lexicale en français », in : *Problèmes de linguistique générale*, tome 2 (1974), Gallimard, 258-271.
- BOURDIEU, P., (1982), *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Fayard.
- CADIOT, P., LEBAS, F., (2003), « Monter et la constitution extrinsèque du référent », *Langages* 150, 9-30.
- CORBIN, D. et P., (1991), « Un traitement unifié du suffixe –ier(e) », *Lexique* 10, Presses Univesitaires de Lille, 61-145.
- CRUSE, D.A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge University Press.
- CULIOLI, A., (1987), « Formes schématiques et domaines », in : *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, tome1 (1990), Ophrys, 115-126.
- CULIOLI, A., (1987), « La linguistique : de l'empirique au formel », in : *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1 (1990), Ophrys, 9-46.
- CULIOLI, A., (1992), « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », in : *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 3 (1999), Ophrys, 101-112.
- CULIOLI, A., NORMAND, C., (2005) *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Collection HDL, Ophrys.
- DE VOGUE, S., (1999), « Construction d'une valeur référentielle : entités, qualités, figures », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 12, Presses Universitaires de Rennes, 77-106.
- DE VOGUE, S., (2004), « Syntaxe, référence et identité du verbe filer », *LINX* 50, Paris X Nanterre, 135-167.
- DUCROT, O., (1972), *Dire et ne pas dire*, Hermann.
- FRANCKEL, J.J., (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz, 257-284.
- FRANCKEL, J.J., LEBAUD, D., (1990), *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris, Ophrys.

- FRANCKEL, J.J., LEBAUD, D., (2006), « Forme », in : *Antoine Culioli, Un homme dans le langage*, Ophrys, 332-358.
- JALENQUES, P., (2009), « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste », *Pratiques* 141/142, 39-64.
- KERBRAT-ORECCIONI, C., (1990), *Les interactions verbales*, Armand Colin.
- KERLEROUX, F., (1984), « La langue passée aux profits et pertes », in *L'empire du sociologue*, La Découverte.
- PAILLARD, D., 1998 : « Les mots du discours comme mots de la langue », *Le Gré des Langues*, 14, 10-41.
- PLANCHON, P., (2008), « Le mot *singe* et ses dérivés. Variation sémantique et valeurs référentielles », in Durand, J., Habert, B., Laks, B. (eds), *Congrès Mondial de Linguistique Française, CMLF'08*, Paris, <http://www.linguistiquefrancaise.org>.
- SAUSSURE, F. de, *Cours de linguistique générale*, publié par Bally et Sechehaye, Payot.
- TEMPLE, M., (1999), « Sens des mots et images du monde : les mots construits montrent leurs référents », *Le gré des langues* 15, Ophrys, 34-57.